



Mai 2020

L'Éternitois



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

Publié le 29 avril 2020

Services

Hôtel de Ville	272-2860
Urgence travaux publics	272-2860
Urgence eau potable	608-8383
Bibliothèque	272-1052
Salle communautaire	272-2274
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

CONGÉ FÉRIÉ

**Journée nationale
des patriotes**

**Veillez prendre note que le 18
mai, l'Hôtel de Ville sera fermé
en raison du congé férié.**



MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

Je tiens à vous dire, à mon tour, « Ça va bien aller! ». Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, une nouvelle réalité frappe de plein fouet notre travail dans la municipalité et cause des impacts considérables sur les plans humain, social, économique et professionnel.

Malgré tout, nous continuons d'assumer nos responsabilités dans votre intérêt et je suis impressionné par tous les efforts que vous faites pour vous adapter à cette situation.

Les employés de la municipalité se réunissent à raison de trois fois par semaine pour suivre l'évolution de la crise et effectuer des changements, si tel est recommandé par les gouvernements. Le conseil municipal et le responsable de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord se joignent à l'équipe des employés, par vidéoconférence ou par téléphone, lors d'une réunion par semaine afin que ces derniers soient également au fait des nouvelles réalités de notre milieu.

Lors de la dernière réunion du conseil, il a également été résolu que la municipalité donne congé d'intérêts jusqu'au 31 juillet 2020 pour le paiement de vos taxes municipales.

Rémi Gagné, Maire



Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

-Réjean Rondeau

-Jean Bergeron

-Sylvain Boudreault

-Claude Lavoie

Employés municipaux

Sandra Côté, d.m.a., Directrice générale et sec. trésorière

Sonia Simard, Secrétaire trésorière adjointe

Serge Savard, Travaux publics

Caroline Simard, Coordonnatrice—animatrice en loisir

Robin Pelletier, Opérateur en eau

Éliane Gaudreault, Service de garde scolaire

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Denis Houde, Soutien administratif

Jérôme Durocher ou Mélanie Deschênes, Urbanisme (inspecteur ou inspectrice en bâtiment et en environnement)

Prochaine séance du conseil: 4 mai 2020 à 19h30

Communiqué

CORONAVIRUS : LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ EN ÉTAT D'ALERTE

Rivière-Éternité, le 27 avril 2020— Nous voulons vous faire un suivi concernant la situation de la crise liée au COVID-19. Présentement, aucun cas n'est déclaré dans notre milieu. Nous vous encourageons fortement à continuer de respecter les consignes provenant de nos gouvernements afin de limiter la propagation de cette pandémie.

Le gouvernement du Québec a commencé à établir et déposer son plan de déconfinement. Nous sommes tous impatients de le connaître. Nous suivons les directives du ministre pour pouvoir porter certaines actions dans notre milieu.

Le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, tient à rappeler les interdictions gouvernementales que les amateurs de chasse et de pêche seront tenus de respecter. Ainsi, ils devront se conformer en tout temps aux directives et recommandations de la Direction nationale de la santé publique visant à endiguer l'épidémie de COVID-19, notamment:

- * *Éviter de se déplacer d'une région à l'autre, sauf en cas de nécessité. Les déplacements en lien avec les loisirs ne sont pas considérés «nécessaires».*
- * *Interdiction de se rassembler à l'intérieur ou à l'extérieur*
- * *Maintenir en tout temps une distance de 2 mètres entre les individus*
- * *Pas de camping dans les zones d'exploitation contrôlée (ZECS)*

Nous vous encourageons donc à poursuivre ce bel élan de solidarité et c'est ensemble que nous réussirons à traverser cette crise.

L'organisation municipale de la sécurité civile

ÉCOCENTRE

L'accès à l'Écocentre est maintenant ouvert. Vous pouvez y accéder gratuitement. Étant donné la situation que nous vivons en raison du COVID-19, vous n'avez pas besoin de venir récupérer la clé à l'Hôtel de ville, la barrière est ouverte sur les heures indiquées ci-dessous à partir du 22 avril 2020.

Lundi au jeudi : 8h00 à 16h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

L'accès est interdit aux entrepreneurs, commerces, industries et aux propriétaires exécutant des travaux majeurs nécessitant plus de deux (2) accès avec camionnette ou remorque.

Il faut porter une attention particulière aux types de matériaux qui sont déposés dans ces conteneurs.

Rebuts de construction

Matériaux de construction ou démolition. Vous devez réduire le plus possible les matériaux afin de maximiser l'espace avant d'en disposer dans le conteneur identifié à cet effet.

Les branches, troncs d'arbre, écorces et copeaux de bois ne sont pas des matériaux de construction, laissez-les dans la forêt!

Fer (métaux)

Matériaux de fer et métaux divers (fer, acier, aluminium, appareils électroménagers, etc.). Vous devez prendre soin d'enlever tous autres types de matériaux attachés aux matériaux ferreux avant d'en disposer dans le conteneur identifié.

Résidus domestiques dangereux et appareils électroniques

Appareils électroniques et résidus domestiques dangereux : peintures, piles, bombones de propane, etc.

Les blocs de béton ne peuvent être déposés dans les conteneurs

Les ampoules au mercure sont maintenant recyclable.

Nous ramassons les vieux pneus (sans jantes)!

Cueillette des encombrants

Rivière-Éternité : **14 mai 2020**

Déposez vos encombrants en bordure de la rue la veille de la collecte. Ils seront ramassés dans les 48 heures.



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2020

ARTICLES ACCEPTÉS

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Réfrigérateur • compélateur • climatiseur • distributeur d'eau • thermopompe

ÉLECTROMÉNAGERS

Laveuse • sècheuse • cuisinière • lave-vaisselle • chauffe-eau

MEUBLES

Meuble en bois • divan • table • classeur • chaise • armoire • métales • sommier

OBJETS DIVERS

Vélo • poussette • appareil d'exercice • câblage électrique • BBQ (sans bonbonne)

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Grille-pain • bouilloire • réveil-matin • micro-ondes • outil électrique et à batterie • radio

PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Ordinateur • imprimante • écran • télévision • console de jeux • souris • clavier • appareil photo

ARTICLES REFUSÉS

- Ampoules fluocompactes
- Béton, brique, ciment et céramique
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Vitre, porte-patio, fenêtre et porte
- Toilette, bain, douche et lavabo
- Tapis et recouvrement de plancher

Armes et munitions

Bonbonnes de propane

Branches, feuilles, bois et gazon

Déchets et recyclage

Pneus et pièces de voiture

Huiles et peintures

Textiles et vêtements

COMMENT EN DISPOSER ?

Aux écocentres ou points de dépôt*

Au poste de police

Chez votre marchand de propane

Aux écocentres ou consultez le www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus-verts

Lors de la collecte régulière

Dans un garage ou dans un point de dépôt*

Dans les boîtes de collecte dans chaque municipalité*

Dans les friperies ou dans une cloche de récupération de vêtements*

* Consultez votre calendrier de collecte pour connaître les points de dépôt les plus près de votre domicile.



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

RENSEIGNEMENTS

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/encombrants

COMMUNIQUÉ

**Cette année, c'est le MOIS DE MARIE qui se déplace.
Bien oui! il nous faut faire autrement, alors
Il entrera dans vos foyers, par la télévision.**

Quand: Tous les dimanches de mai

Heure: 11:00

Où: au GANAL 199

Espérant que vous soyez au rendez-vous.

**Besoin d'informations vous pouvez communiquer au :
418-272-2586**

***p.s Nous tenons à remercier, la Municipalité de Rivière-Éternité
d' avoir appuyé ce beau projet.***

LA FABRIQUE

Réseau d'aqueduc

Pour les usagers du réseau d'aqueduc

Arrosage et utilisation de l'eau



La municipalité vous donne quelques conseils afin de bien utiliser l'eau potable:

- ⇒ Périodes d'arrosage : L'arrosage des pelouses, haies, arbres ou autres végétaux est permis uniquement entre 19h00 à 7h00 à chaque jour pour la période estivale.
- ⇒ Lavage de véhicules : Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.
- ⇒ Nettoyage de l'entrée : Le nettoyage de l'entrée d'asphalte est autorisé pour les premières fois avec un boyau d'arrosage au printemps. Par la suite, vous devrez balayer votre entrée au lieu d'utiliser un boyau d'arrosage pour la nettoyer.
- ⇒ Piscine : Le remplissage de la piscine doit se faire obligatoirement sous surveillance. De plus, nous vous suggérons de recouvrir votre piscine avec une toile solaire. Une piscine de grandeur moyenne, non recouverte, peut perdre jusqu'à 4000 litres d'eau par mois en évaporation.



La municipalité tient à vous féliciter pour votre bonne utilisation de l'eau potable. La consommation annuelle des citoyens est en dessous de la consommation exigée par le ministère.



Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité et la personne responsable se fera un plaisir de vous répondre.



Utilisation des conteneurs



Nous voulons vous sensibiliser sur l'utilisation des quelques conteneurs que nous avons sur notre territoire.

Il est important de mettre seulement les déchets dans les conteneurs à déchets et les objets qui se récupèrent dans les conteneurs de récupération.

Les matériaux de construction, les morceaux de fer, les appareils électriques vont à l'Écocentre.

Lorsqu'il y a de mauvais matériaux dans les conteneurs, les frais liés à la mauvaise distribution sont chargés à la municipalité ce qui fait augmenter les quotes-parts aux contribuables. Soyons soucieux de nos gestes!

Abri temporaire

Prendre note que les abris d'auto temporaires doivent être enlevés au plus tard le 15 mai, selon le règlement de zonage no.126-205 art. 13.2.

Cependant, dû à l'arrivée tardive des conditions printanières et de la crise concernant le Covid-19, le délai sera prolongé pour l'année 2020. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce règlement, nous serons plus tolérant selon la situation que vous vivez. Vous devez enlever celui-ci complètement, structure et toile.



Transport Adapté

Le Transport Adapté maintient son service de transport pour les rendez-vous médicaux et les rendez-vous d'urgence. Les procédures préventives pour la limitation de la propagation du Corona virus sont en vigueur.



Information : (418) 272-1397

L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure.

Inspecteur

L'inspecteur municipal, Jérôme Durocher ou son adjointe, Mélanie Deschênes, sera à nos bureaux à toutes les deux semaines pour une période indéterminée.

**Une des deux personnes sera présente :
les mardis 5 mai et 19 mai, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Pour le moment, l'accès au bureau est fermé à cause de la crise actuelle, mais les rendez-vous se tiennent par téléphone.

Vous devez prendre rendez-vous avec l'inspecteur ou son adjointe en passant par la réception afin de maximiser son horaire de travail et vous assurer de sa disponibilité.

Inspecteur : (418) 272-2860 poste 3109

Réception : (418) 272-2860 poste 3100



Carrière Été 2020

La municipalité de Rivière-Éternité recueille actuellement des noms en prévision de l'acceptation des demandes de projets d'Emploi d'été Canada pour l'année 2020.

Critères d'admissibilité :

- être âgés de 15 à 30 ans (pas obligé d'être étudiant (e))
- être à la recherche d'un emploi d'été

Pour être admissibles, les candidatures doivent obligatoirement être déposées au bureau de la Municipalité de Rivière-Éternité sur le formulaire fourni à cette effet, au bas de ce présent avis. Certaines conditions s'appliquent. N'attendez pas de savoir si vous avez été sélectionné (e) chez un employeur avant de déposer votre candidature, vous pourriez être amèrement déçu (e).

CANDIDATURES : JUSQU'AU 22 MAI 2020 À MIDI.

ENDROIT : Hôtel de ville de Rivière-Éternité

**** Les noms recueillis pourront servir aux organismes de la municipalité.*

Inscription Emploi d'été Canada 2020

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

Signature : _____ Date : _____

Veillez retourner ce formulaire au plus tard vendredi le 22 mai à midi.

CANTINE DE L'AUBERGE OUVERTURE BIENTÔT



La Corporation Développement Économique de Rivière-Éternité prépare sa saison estivale qui arrive à grand pas. Pour l'été 2020, elle regarde la possibilité de donner la gestion de la cantine à un concessionnaire. Nous aurons la réponse de cette démarche dans les prochains jours. Si ça s'avère négatif, la corporation prendra la gestion en collaboration avec la municipalité. Dans un cas comme dans l'autre, nous avons besoin de recueillir le nom des personnes qui sont intéressées à travailler à la cantine.

On vous demande de faire parvenir votre curriculum vitae à :

Municipalité de Rivière-Éternité

A/S Cantine de l'Auberge

418, rue Principale, Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0

ou par courriel à mun.sonia@riviere-eternite.com

Jour de la terre

**Le 22 avril dernier était le jour de la terre.
Par contre, ce sont à tous les jours que nous devons
prendre soin de la terre.**



*Nous vous proposons de contribuer à
la propreté de notre planète.*

En ces temps de crise, beaucoup de personnes en profitent pour aller marcher. Nous vous suggérons de ramasser les déchets sur le bord des rues. Cela peut paraître bien peu, mais imaginez que chacun de nous profite de sa petite marche pour ramasser un déchet par terre : nos villes, places et forêts seraient bien plus propres! Vous pouvez même transformer cette activité en jeu ludique avec les enfants.

Si chacun de nos résidents ramasse les déchets sur une partie de la route de notre municipalité, nous nous apercevrons que beaucoup de kilomètres de rebord de rue seront nettoyés.

Un petit geste pour vous qui a une grande importance pour notre planète!

MON GESTE POUR LA PLANÈTE

JOUR DE LA TERRE 2020

JOUR
DE LA
TERRE

Mot mystère

A

ABRIS
ACCÈS
ACTIVITÉS
ÂGES
AIR
AIRES
ALLER
AMATEUR
AMÉNAGER
ANIMÉ
ANNÉES
ANS
AXÉ

B

BAL DES
NEIGES
BANCS
BORDÉE

C

CAPITALE
CASSE-CROÛTE
CLIMAT
COMPTOIRS
CONTRIBUTION
COUPLE

D

DÉBUTS
DURÉE

F

FAMILIAL
FRAIS
FULLERTON

G

GÉRER
GLACE

GRATUIT
GROUPE

H

HIVER
HORAIRE

I

IDÉE
ILLUMINER
ISSUE

J

JOURS

K

KILOMÈTRES

L

LIEU
LOCATIONS
LONGUE

M

MILLION
MOMENTS
MONDE

N

NATURE
NÉE
NUITS

O

ORGANISATION
OTTAWA

P

PATINEURS
PATINS
PAVILLON
PLAÎT
POINTS
PROFITER

R

RENOMMÉE
RÉSEAU
ROMANTIQUE

S

SAISON
SCULPTURES
SITE
SITUE
SPECTACLES
SUCCÈS
SURFACE

T

TOUS
TRADITION
TRAÎNEAU
TRANSFORMATION

V

VASTE
VILLE
VISITEURS
VOIR

E	C	A	F	R	U	S	V	T	N	A	N	N	E	E	S	T	I	U	N
S	I	H	I	V	E	R	A	R	V	O	C	T	I	D	N	U	E	N	O
R	T	D	E	C	E	S	S	A	O	V	I	C	L	R	N	I	O	A	I
S	E	N	C	U	N	N	T	N	I	S	E	T	E	O	L	O	M	T	T
E	I	U	I	S	T	O	E	S	R	T	C	G	I	S	N	A	M	U	U
F	S	R	U	O	J	I	I	F	U	O	A	N	R	D	T	G	E	R	B
B	U	E	B	V	P	T	S	O	T	N	M	U	A	E	A	E	U	E	I
A	S	L	I	A	E	A	R	R	E	S	E	A	U	B	R	R	A	E	R
L	E	L	L	U	N	C	E	M	I	N	A	R	N	U	O	E	T	E	T
D	L	A	R	E	E	O	A	A	I	O	K	W	D	T	L	R	N	L	N
E	C	S	A	S	R	L	S	T	C	I	T	T	A	S	I	I	D	R	O
S	A	A	S	T	G	T	A	I	L	T	R	P	R	T	M	Q	E	E	C
N	T	A	P	R	I	P	O	O	A	A	I	E	M	U	T	N	U	F	E
E	C	N	O	I	A	U	M	N	I	S	T	V	L	O	O	O	A	E	R
I	E	U	E	T	T	E	T	N	O	I	L	L	I	M	C	M	X	L	I
G	P	C	I	M	T	A	E	A	F	N	I	S	M	T	I	A	L	P	A
E	S	N	A	R	O	A	L	O	R	A	E	E	T	L	E	N	I	U	R
S	S	O	E	L	U	M	R	E	N	G	E	A	I	R	E	S	S	O	O
E	U	S	S	I	G	P	S	I	A	R	F	A	T	A	M	I	L	C	H
S	E	R	U	T	P	L	U	C	S	O	L	P	A	V	I	L	L	O	N

Club Aubé

La réunion du Club Aubé est remise à une date ultérieure, à cause du COVID-19.

Les cartes de membres sont disponibles aux mêmes conditions que les années antérieures. Le nouveau cadenas sera installé à compter du 23 mai 2020.

Pour toutes informations, bien vouloir communiquer avec Serge Bouchard (418) 272-2880 ou Louis-Joseph Gagné (418) 272-2581

Tire d'érable maison

La **tire d'érable**, c'est si bon! Si vous n'avez pas eu la chance d'aller dans une **cabane à sucre** cette année, rien ne vous empêche de faire de la **tire d'érable maison** en suivant ces quelques étapes faciles!

Recette de tire d'érable maison

1. Versez le contenu d'une boîte complète (540 ml) de sirop d'érable dans un chaudron à fond épais et assez haut pour éviter le débordement.
2. Faites monter la température à 238 °F en utilisant un thermomètre à bonbon tout en surveillant pour que votre sirop ne déborde pas.
3. Lorsque le liquide vous semble prêt, faites un essai sur la neige en versant, avec votre cuillère, une petite quantité. Attendez quelques secondes que le liquide refroidisse et dégustez avec un bâton de «Popsicle» ou tout autre ustensile.
4. Si le mélange est trop liquide, vous n'avez qu'à le faire bouillir quelques minutes de plus sur la cuisinière tout en le surveillant.



Jokes de papa

- * Qu'est-ce qui est transparent et qui sent la carotte?
Un pet de lapin
- * Quelle est la similitude entre un homme et un chat?
Ils ont peur de l'aspirateur
- * Docteur, je crois que j'ai besoin de lunettes!
Oui c'est certain, ici c'est une banque.



Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal se tiendra comme prévu **lundi le 4 mai à 19h30**

à huit clos.

Comme la population n'est pas autorisée à y assister, nous vous recommandons de la suivre à la télévision au canal 199 pour les clients de Déry-Télécom.



Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office Municipal d'Habitation
Pour personnes âgées et familles
Information :Arianne Villeneuve 418-543-0061

Prochain Éternitois




La prochaine sortie de l'Éternitois se fera à la fin du mois de mai 2020.

Si vous êtes membres d'un organisme municipal et que vous avez un message à publier, n'hésitez pas à me contacter au plus tard le 25 mai 2020.

*Sonia Simard (418) 272-2860 poste 3100
mun.sonia@riviere-eternite.com*

Mai 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

					1	2
3 - Mois de Marie 11h00	4 -Séance du conseil 19h30	5  - inspecteur	6	7 	8	9
10 Fête des mères - Mois de Marie 11h00	11	12	13	14 -Collecte des encombrants	15	16
17 - Mois de Marie 11h00	18 - Journée nationale des patriotes	19  - inspecteur	20	21 	22	23
24 - Mois de Marie 11h00	25	26	27	28	29	30
31 - Mois de Marie 11h00						